

Nettoyage de L'100

Sam 26 nov 2022

Grande opération
de collecte de déchets

14H - Place Dauphine à Strasbourg
(devant le Centre commercial Rivétoile)



Strasbourg 2024



Centre Commercial
RIVÉTOILE - 67



ACAL
118A 67000 STRASBOURG

BATORAMA



PUR
Centre de Recyclage de Strasbourg

rivetoile

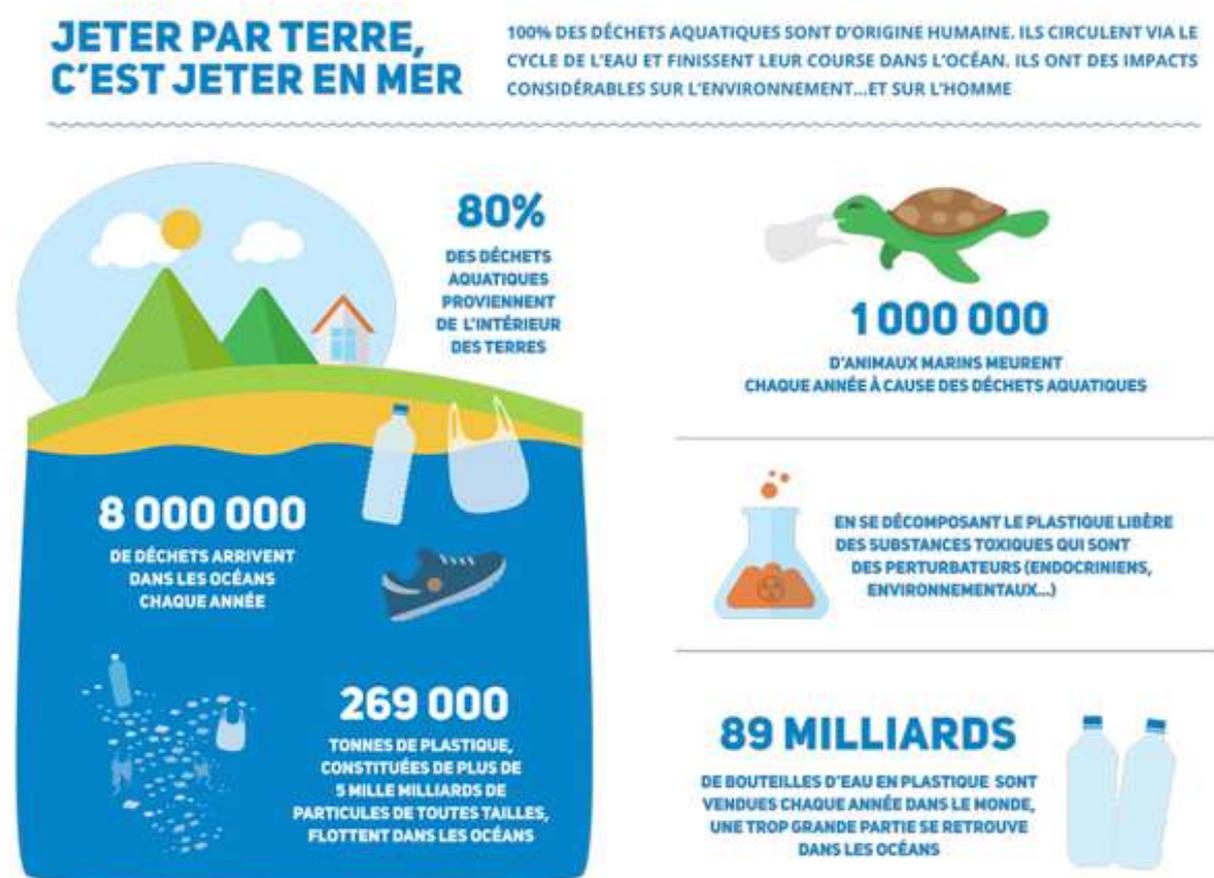


Contexte

Environ **20 millions de tonnes de déchets** issus des continents arrivent à la mer chaque année et **tous sont d'origine humaine**. La plus grande partie des déchets marins est **d'origine continentale**. Ils sont issus d'activités à terre ou d'une mauvaise gestion des déchets et sont **acheminés dans le milieu marin par les rivières**, les réseaux d'assainissement et le vent. Les activités humaines en mer (activités de pêche, exploitations conchylicoles, transport maritime etc.) génèrent également des déchets.

Les déchets aquatiques sont une hécatombe pour les animaux marins !

Les déchets aquatiques en général et **les plastiques en particulier causent de nombreux dommages à l'environnement marin**. Les déchets aquatiques constituent notamment des « leurres » pour la faune marine qui les confondent avec leurs proies habituelles. Par ailleurs, des études confirment l'impact sur l'environnement et sur les espèces (y compris les êtres humains) des **éléments chimiques absorbés et libérés par les déchets plastiques**. Les scientifiques craignent qu'à terme les perturbateurs endocriniens puissent s'accumuler dans la chaîne alimentaire.



Sources : Surfrider Foundation Europe

La ressource en eau en Alsace

Avec ses 35 milliard de m³, **la nappe phréatique d'Alsace** est une des plus grandes ressources d'eau potable en Europe ! Pourtant, l'été que nous venons de vivre nous a montré **l'impact d'une sécheresse sur l'ensemble du fonctionnement de notre société** : cours d'eau à sec, c'est l'ensemble des services rendus par la nature qui disparaissent... sans compter les industries impactées, la mobilité fluviale contrariée, les restrictions pour les citoyens, etc. Mais les problèmes liés à l'eau ne s'arrêtent pas à sa quantité : **sa qualité est aussi bien menacée.**

Les multiples pollutions restent une cause importante de la perte de qualité dans les eaux de surfaces et souterraine. Elles conduisent à des mortalités massives d'espèces animales et végétales, mais elles ont aussi **des effets moins visibles** : une eutrophisation des milieux, des effets toxiques à plus ou moins long terme, des maladies ou des perturbations endocriniennes.

La question de l'eau est transversale : elle touche toutes les thématiques du vivant ainsi que les activités humaines. C'est la raison pour laquelle Alsace Nature s'engage au quotidien pour dénoncer les pratiques responsables de la dégradation de la qualité d'eau mais assure aussi **un grand nombre d'actions comme le nettoyage de l'III**, visant à sensibiliser tous les publics à réduire l'impact des pollutions humaines sur l'environnement.





alsace nature

Partout où la nature a besoin de nous

Alsace Nature milite depuis 1965 pour la protection de la nature et une meilleure prise en compte de l'environnement en Alsace. Plus de 650 hectares de notre territoire sont sacrifiés au béton chaque année (900 terrains de foot !). Depuis plus de 50 ans, l'enjeu de notre association ainsi que son réseau est de maintenir des conditions permettant la conservation et le développement de la biodiversité sur l'ensemble des espaces naturels et bâtis. Le fonctionnement d'Alsace Nature repose avant tout sur le bénévolat de centaines de membres actifs.

Alsace Nature est une association à but non lucratif et sans appartenance politique, agréée par l'Etat au titre de la protection de l'environnement (1978) et reconnue de mission d'utilité publique (1994).

- Alsace Nature **SENSIBILISE LES PUBLICS, FORME ET INFORME** sur la nécessité de préserver et promouvoir la protection de la nature et de l'environnement. Notre programme d'éducation à la nature et à l'environnement concerne tous les publics : les scolaires, le grand public, les publics spécialisés, les entreprises, les élus, les membres et bénévoles... Il est notamment composé de Sorties Natures, découvertes de milieux naturels, chantiers nature, collectes de déchets, formations...
- Alsace Nature **VEILLE, ALERTE L'OPINION ET INTERVIENT** quotidiennement sur tous les sujets nécessitant une action urgente : pollutions, sauvegarde d'une espèce menacée, préservation d'un site remarquable... Actions militantes, réseaux de veille environnementale locale, suivi de dossiers d'atteinte à l'environnement, actions juridiques... Suivez et contribuez à la veille environnementale sur notre site « Sentinelles de la nature ».
- Alsace Nature, **FEDERE** les associations de protection de la nature et **PORTE LA VOIX DU MOUVEMENT** auprès des pouvoirs publics, des élus, des médias, de la société civile... Par sa présence dans de nombreuses commissions et l'organisation de débats, elle promeut des idées nouvelles en matière de protection et de gestion de l'environnement, et se positionne ainsi comme force de proposition et d'action. L'association impulse de nouveaux projets et collabore avec les collectivités territoriales pour une mise en œuvre concrète des protections réglementaires ou d'une gestion écologique du territoire concerné. Par ce biais, l'association joue un rôle d'incitation vis-à-vis de l'Etat et des collectivités pour la mise en place d'une politique de protection de la nature via des actions militantes, groupes de concertation, colloques et journées de réflexion...

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg

D'ici à 2030, la collectivité a fixé des objectifs ambitieux à sa politique déchets afin de franchir un nouveau cap de massification dans la réduction et la valorisation tout en participant au développement de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire permettant le développement des emplois, 25 000 sont visés à terme.

L'objectif national de réduction des déchets fixé à 15% entre 2010 et 2030 relève d'un véritable défi dans un habitat urbain dense comme celui de l'Eurométropole de Strasbourg. Plusieurs actions sont entreprises afin d'atteindre cet objectif dont les plus emblématiques sont :

→ Le déploiement à l'ensemble du territoire d'ici à 2025, de la **collecte des déchets alimentaires**.

Cette action contribuera à réduire de moitié le volume du bac d'ordures ménagères (bac à couvercle bleu) d'ici à 2030 par rapport à 2010, ainsi qu'à réduire les déchets livrés à l'incinération. **Ces déchets, qui sont actuellement collectés dans nos poubelles à couvercle bleu, représentent annuellement 10 000 tonnes qu'il s'agit de valoriser au plus proche de notre territoire**, notamment en matière énergétique (production de biométhane) en cohérence avec le schéma directeur des énergies mais aussi par l'intermédiaire d'un retour à la terre de la matière organique en substitution d'intrants chimiques.

Par ailleurs, toutes les actions visant à pérenniser et développer le compostage de proximité sont également promues et amplifiées, qu'il soit individuel ou collectif et associatif. Ainsi le partenariat avec la Maison du Compost a été renforcé pour des actions à hauteur de 120 000€ par an sur une période de quatre ans.

→ **L'harmonisation dès 2023 et l'évolution à terme du mode de financement** avec la volonté d'instaurer une tarification incitative sous forme d'une TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) incitative, cette dernière sera basée sur le volume des bacs de déchets résiduels et non sur le poids ou la levée.

La mise en œuvre sur un territoire pilote de 33 000 habitants est envisagée avant son déploiement à l'ensemble du territoire. Seront concernés Holtzheim, Eckbolsheim, Niederhausbergen et le quartier strasbourgeois de Cronembourg.

→ **L'association des acteurs** : Les expériences menées jusque-là prouvent que les actions de prévention et de valorisation ne peuvent efficacement porter leurs effets que si les acteurs locaux se les approprient pour les décliner sur leur territoire, c'est pourquoi, **depuis 2021 toutes les forces du territoire, élus, associations, acteurs économiques, citoyens... sont associées à la réflexion sur les projets majeurs de la gestion des déchets** au travers de toutes les instances existantes à ce jour : groupe de travail intercommunal, comité partenarial, plateforme de participation citoyenne, etc.

→ « **Objectif Z, Zéro Déchet, Zéro Gaspillage - Plan d'actions 2021-2026** » est la réponse de la collectivité à l'obligation réglementaire de juin 2015 d'élaborer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ces actions permettent de réduire la nocivité sur l'environnement et la santé humaine et la quantité totale de déchets ménagers et assimilés qui englobent les ordures ménagères, les collectes sélectives (verre et emballages), les apports en déchèterie et la collecte des objets encombrants. Le Programme s'articule autour de 8 axes thématiques et de **27 fiches actions qui font chacune l'objet de déclinaisons opérationnelles sur le terrain**. Par ailleurs, pour soutenir les actions innovantes des acteurs associatifs, l'enveloppe de l'appel à projets « Objectif zéro déchet » a été plus que doublée en 2022 (de 60 000€ à 140 000€).



Au-delà même de sa seule politique déchets, la collectivité conduit à tout niveau des programmes et des actions qui incitent les différents partenaires et acteurs du territoire à adopter des attitudes plus responsables en termes de consommation en favorisant le réemploi, la réparation, l'économie circulaire, ou l'écocitoyenneté par exemple en soutenant le label Eco-défi des artisans et commerçants, ou encore en s'attellant à la problématique des mégots.

ZOOM SERD 2022 :

Pour la sixième année consécutive, la collectivité s'engage dans la Semaine Européenne de Réduction des Déchets et invite les acteurs du territoire : associations, communes, entreprises à inscrire leurs actions sur la plateforme ADEME dédiée.

L'édition 2022 met la focale sur la thématique textile et ses impacts cumulés : émissions de gaz à effet de serre, consommations de terres agricoles, d'eau et de ressources, usages de produits chimiques et pollution des milieux, relargage de fibres plastique, impacts sociaux et sanitaires... Dans ce cadre et en lien avec l'ouverture du Marché OFF, **à la suite de l'opération de nettoyage des berges de l'III, un événement est organisé le samedi 26 novembre à partir de 17h, à l'Eglise Saint Pierre le Vieux par le service collecte et valorisation des déchets et les quatre opérateurs de la collecte, du réemploi et du recyclage des textiles, linges et chaussures (TLC) : Vétis, Le Relais Est, Horizon Amitié-Solibat et Emmaüs Mundo.**



VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex
www.strasbourg.eu - +33 (0)3 68 98 50 00

Voies navigables de France (VNF)

entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables. 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial. Une expertise et un professionnalisme qui mobilisent près de 4 000 personnels, et rassemblent de nombreux partenaires. Dans le bassin rhénan, la Direction territoriale de Strasbourg assure la gestion des canaux du Rhône au Rhin, de la Marne au Rhin, de la Sarre, de Colmar ainsi que l'Ill dans sa traversée de Strasbourg et une partie du Rhin. VNF est un acteur ancré dans les territoires, qui agit en partenariat avec les collectivités et acteurs du fluvial. VNF a l'ambition de faire du fluvial un moteur de la croissance verte que ce soit à travers la logistique fluviale, le verdissement de la flotte, le tourisme fluvial ou la gestion hydraulique. Pour mettre en place cette ambition, un Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) a été signé en avril 2021 avec l'Etat fixant la feuille de route du fluvial pour les 10 prochaines années

VNF, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Face au changement climatique de plus en plus extrême, l'Établissement assure la fiabilité du réseau en permettant la continuité de la navigation, le juste partage de la ressource en eau entre gestionnaire et usagers, mais également en répondant aux besoins des milieux naturels. C'est dans cette volonté qu'il a notamment réalisé différents projets dont la reconstruction de la passe à poissons du barrage des Faux-Remparts en 2021, les travaux d'amélioration de la frayère du canal de Colmar en octobre 2022 ou encore le chantier de régénération en cours aux écluses de Gamsheim.

VNF promeut quotidiennement les politiques environnementales et soutient naturellement les initiatives qui permettent de valoriser la protection de la voie d'eau auprès du grand public, comme le nettoyage de l'Ill depuis 2017 ou la Semaine européenne de développement durable. VNF soutient également le « World Clean Up Day » avec l'appui de l'association internationale Let's Do It. VNF déploie également des campagnes de sensibilisation pour limiter et prévenir la production de déchets sauvages. Des panneaux de sensibilisation du grand public sont mis en place sur les lieux à forte fréquentation touristique de notre réseau fluvial.

VNF agit pour préserver ce patrimoine et accompagne les associations environnementales et les collectivités concernées. La nouvelle charte partenariale signée en 2021 avec la Ville de Strasbourg pour renforcer le développement de la voie d'eau, la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » signée en 2018 avec l'Eurométropole de Strasbourg ou encore celle signée en 2021 avec la Ville de Saverne en faveur du développement de l'activité fluviale sur le territoire illustrent ces initiatives. Ces chartes marquent l'engagement fort de VNF pour la protection de l'environnement et la reconquête de la biodiversité.

VNF AGIT AU QUOTIDIEN POUR UNE VOIE D'EAU MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS

Conscient des attentes sociétales, VNF s'engage à poursuivre ses trois missions principales :

- Être un acteur phare de la logistique fluviale, c'est-à-dire créer les conditions du développement du transport de fret ;
- Être un acteur indispensable de l'aménagement des territoires fluviaux, c'est-à-dire concourir à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Devenir un acteur incontournable de la gestion hydraulique, c'est-à-dire assurer la gestion de la ressource en eau et en hydroélectricité, garantir la sécurité des ouvrages contre les inondations et le stress hydraulique et optimiser la continuité écologique.

Voies navigables de France Strasbourg

4 quai de Paris - 67010 Strasbourg

VNF.fr     

Infos pratiques

Principe

L'objectif est de **collecter un maximum de déchets** au fond de l'Ill, sur les berges et dans les parcs et rues voisines. Des équipes de plongeurs exploreront les fonds de l'Ill pour y remonter les déchets immergés, les kayakistes sillonneront la surface, tandis que des bénévoles à pied ramasseront les débris au sol.

Le produit des différentes collectes sera analysé lors de l'animation « **autopsie d'une poubelle** », trié, puis conduit en déchèterie. Un goûter bien mérité, offert par le maître boulanger La Cigogne et le Fournilles ainsi que les restaurants Pur etc. viendra égayer nos papilles suite à cette après-midi de labeur.

Un **village de stands** d'information se tiendra sur la place Dauphine (parvis de Riv'étoile) tout l'après-midi pour proposer des **activités et des animations** au grand public et aux familles.

Programme - 26 novembre 2022

- 13h30 Mot d'ouverture par Jeanne Barséglian, maire de Strasbourg
Ouverture des stands place Dauphine
- 14h00 Consignes de collecte et distribution du matériel aux bénévoles
- 14h15 Départ des premiers groupes de collecte !**
- 16h30 « Autopsie des poubelles » - tri et comptage des déchets
- 17h00 Moment convivial

<p>COLLECTE DE DÉCHETS consignes et départ</p>  <p>14H00 à 16H30 Quai Jeanne-Helbling Place Dauphine</p>	<p>COLLECTE DE DÉCHETS par les plongeurs</p>  <p>14H00 à 16H30 Bassin d'Austerlitz</p>	<p>COLLECTE DE DÉCHETS par les kayakistes</p>  <p>14H00 à 16H30 Bassin d'Austerlitz et bassin du Heyritz</p>	<p>AUTOPSIE DES POUBELLES par Alsace Nature</p>  <p>16H30 - 17H00 Quai Jeanne-Helbling Place Dauphine</p>
<p>VILLAGE ASSOCIATIF stands et animations</p>  <p>13H30 à 18H00 Quai Jeanne-Helbling Place Dauphine</p>	<p>MARCHÉ OFF conférences - concerts - buvette et restauration</p>   <p>à partir de 17H00 Place Grimmeissen</p>		

Partenaires



Photos des années précédentes





Contacts

Alsace Nature

Fabien BLOT, co-organisateur

collecte-dechets@alsacenature.org

03 88 37 55 46

Marie KNEIB, directrice adjointe

marie.kneib@alsacenature.org

03 88 37 55 40